

DEMANDE DE TITRE DE SEJOUR « PASSEPORT TALENT CHERCHEUR »

Le VLS « passeport talent-chercheur » est réservé aux doctorants, chercheurs et aux enseignants chercheurs

Après validation (auprès de l'ambassade de France dans le pays étranger) de la convention d'accueil dans le pays d'origine, à l'arrivée en France :

► Cas d'un doctorant **salarié de l'Université de Lille** (contrat doctoral, CDD BIATSS)

La demande se fait **en lien avec le service des Relations Humaines**, la procédure (1^{ère} demande et renouvellement) est dématérialisée sur le **site de l'ANEF** (Administration des Etrangers en France), le dépôt des demandes est donc totalement dématérialisé et ne donnera plus lieu à la délivrance d'un récépissé :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers>

- Création d'un compte sur l'application
- Dépôt de la demande sur l'application, munie des justificatifs demandés
- Réception d'une attestation de dépôt via le compte ANEF
- Instruction de la demande par la Préfecture, réception d'une décision mentionnant l'avis favorable ou défavorable sans durée de validité. Cette attestation permet de voyager, de travailler et de maintenir tous les droits ouverts.
- Réception d'un sms mentionnant que le titre de séjour est disponible en Préfecture (⚠ renseigner un numéro de portable actif)

NB : Pour les demandes de renouvellement, Les demandes devront être déposées entre le 3ème et le 2ème mois avant l'expiration du titre en cours.

Il est impératif de respecter ce délai afin d'éviter toutes interruptions de droits. Des pénalités de retard seront imputées si ce délai n'est pas respecté. Il est évident que pour les premiers dépôts, ces délais ne seront pas tenables, c'est pourquoi une souplesse sera accordée et les premiers dossiers concernés ne se verront pas imputer de pénalités.

► Cas d'un doctorant non salarié par l'Université ou autre source de financement ne donnant pas lieu à un contrat de travail

La demande doit être réalisée à la **maison internationale de l'Université de Lille** :

<https://international.univ-lille.fr/contacts/>

Contact à l'adresse : titredesjour@univ-lille.fr